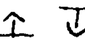


NOUVELLES DIVERSES

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE. Sur la demande de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Saint Père a érigé en diocèse le vicariat apostolique de la Colombie britannique. New-Westminster en sera la ville épiscopale et lui donnera son nom.

Mgr Paul DURIEU, déjà vicaire apostolique, en devient le premier titulaire.

Les limites du nouveau diocèse sont : au nord, le 60e degré, au sud, le 49e degré de latitude; à l'est, la crête des montagnes Rocheuses ; à l'ouest, l'île Vancouver, le grand océan Pacifique et l'Alaska. La population, dont la moitié est catholique, se compose de 95 000 habitants, Indiens, Européens ou Mongols, disséminés dans une cinquantaine de hameaux, dix villages et trois villes, dont la plus importante compte neuf mille âmes (*Missions catholiques*).



— VICARIAT DE SAINT-ALBERT. Mgr GRANDIN, dont nous avions annoncé la venue à Ottawa, est rentré dans son diocèse après avoir obtenu du gouvernement fédéral des promesses et des garanties sérieuses en faveur des catholiques.

— UN NOUVEAU VICARIAT. Nous lisons dans les *Missions catholiques* du 10 octobre 1890 :

Sur la proposition de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Saint-Père a érigé dans le diocèse de Saint-Albert

le nouveau vicariat apostolique de la Saskatchewan, avec la ville de Prince-Albert pour résidence épiscopale.

Ce vicariat apostolique contiendra toute la partie orientale et nord-est du diocèse de Saint-Albert dont il est détaché. Il est borné : à l'ouest, par le 109ᵉ degré de longitude, jusqu'à l'intersection de ce méridien avec le 55ᵉ degré de latitude, puis par une ligne montant vers le nord-ouest jusqu'aux Hautes-Terres qui séparent le bassin de la mer Glaciale du bassin de la baie d'Hudson ; au nord et au nord-ouest, par ces Hautes-Terres jusqu'à la rencontre du 60ᵉ degré de latitude, puis par ce parallèle en allant vers l'est jusqu'au 100ᵉ degré de longitude, enfin par le 100ᵉ degré méridien jusqu'au pôle ; à l'est, par le fleuve Nelson et par la rive occidentale du lac Winnipeg ; au sud, par les limites civiles de la province de Manitoba et du district d'Assiniboia.

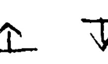
Dans son étendue immense, il ne contient que deux villes. La plupart des habitants, au nombre de quinze mille, dont la moitié est d'origine européenne, sont dispersés dans de petits hameaux ou au milieu des forêts. Le nombre des catholiques est de sept mille. Il y a dans le nouveau vicariat douze missionnaires français, quatre canadiens français et un belge; tous appartiennent à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Ces missionnaires sont secondés, pour l'éducation de la jeunesse, par deux Congrégations de religieuses, les Sœurs de la Charité et les Fidèles Compagnes de Jésus, pourvues les unes et les autres d'établissements convenables. Le service divin est célébré dans onze églises et douze chapelles, sans compter les oratoires des maisons religieuses.

Quant au diocèse de Saint-Albert ainsi démembré, pour rendre plus faciles les communications entre ses divers territoires, l'archidiocèse de Saint-Boniface lui cède la portion du district d'Assiniboia comprise entre le 109ᵉ degré de longitude à l'est, le 49ᵉ degré de latitude au sud, le 111ᵉ degré de longitude à l'ouest et le 52ᵉ degré de latitude au nord.

Voici donc les nouvelles limites du diocèse de Saint-Albert : à l'est, le 109ᵉ degré de longitude jusqu'à l'intersection de ce méridien avec le 55ᵉ degré de latitude, et de ce point une

ligne longeant le 100e degré méridien jusqu'aux Hautes-Terres qui séparent le bassin de la mer Glaciale de la baie d'Hudson ; au sud, le 49e degré de latitude ; à l'ouest, la crête des monts Rocheux ; au nord, le 55e degré de latitude depuis les monts Rocheux jusqu'au point où ce degré traverse pour la deuxième fois le fleuve Athabaska, puis le cours de ce fleuve jusqu'aux Hautes-Terres qui séparent le bassin de la mer Glaciale du bassin de la baie d'Hudson, puis la ligne de ces Hautes-Terres jusqu'à leur intersection avec le 100e degré de longitude.

Le diocèse conserve vingt-cinq Missions avec vingt-sept missionnaires, cinq villes et quatre villages, avec une population de trente mille âmes, dont les deux tiers sont européens et un tiers indigène. Les catholiques sont au nombre de onze mille.



— VICARIAT D'ATHABASKA-MACKENZIE. Sur la proposition de la Propagande, le R. P. GROUARD, Émile, a été nommé vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, en remplacement de Mgr FARAUD, décédé. La nouvelle de cette nomination, qui date du mois d'octobre, ne pourra lui parvenir que dans le courant de janvier.

Nous avons de bonnes nouvelles de Mgr CLUT, arrivé, après un long et pénible voyage, à la Mission de la Nativité, qu'il a choisie comme résidence. Sa santé est aussi bonne qu'elle peut l'être après les secousses qu'elle a subies, et le vénéré prélat espère pouvoir encore se dévouer pour l'évangélisation de ses chers sauvages.



— VICARIAT DE COLOMBO. La population catholique de Colombo qui, en 1848, n'était que de 64 180, s'élève aujourd'hui à 140 056. En moins d'un demi-siècle, elle s'est accrue de 75 876 nouveaux chrétiens. D'après les chiffres des recensements de 1885 et de 1889, l'augmentation, pendant les quatre dernières années, aurait été de